

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
La Haye. Provinces,
 pour un an . . . 26 fl. 30 fl.
 six mois . . . 14 » 16 »
 trois mois . . . 7 » 8 »

PRIX DES INSERTIONS.
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50 timbre
 compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION
 à La Haye, *Lage Nieuwstraten*
 derrière le *Prinsgracht*, N^o 10
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
 ANNONCES.
 Chez M. Van Weelden, libraire,
Spuis, à La Haye.
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction *francs de ports*

LA HAYE, 17 Mars.

Nous avons reproduit hier un article remarquable du *Courrier d'Anvers* sur les hommes qui ont fait la révolution belge. Ce même article contient un autre passage qui, tout en signalant, par rapport au moment actuel, ce que le *Courrier* appelle *grande plaie sociale*, n'en est pas moins en majeure partie applicable à l'époque où l'on prépara la révolution de 1830.

Le journal en question reprochait d'abord, avec le *Messageur de Gand*, « que les partis électoraux en Belgique, en ne faisant que des choix politiques et en se divisant toujours au point de vue du parti de parti, est entré dans une déplorable voie, au lieu de se consacrer à la tranquillité publique qu'à la prospérité du commerce et de l'industrie. — Nous pensons, ajoute le *Courrier d'Anvers*, que dans un pays comme le nôtre, où les intérêts matériels sont des intérêts vitaux et où ils devraient occuper presque exclusivement l'attention de la législature, c'est un grand malheur et une grande honte de les voir toujours postposés à des questions philosophiques et politico-religieuses qui devraient être reléguées dans les écoles. »

Après cet aveu remarquable, que nous recommandons surtout à ceux de nos législateurs qui puisent leur amour pour les élections directes entre autres dans les « brillants résultats » produits par ce système dans des pays voisins, le *Courrier d'Anvers* indique la cause du mal qu'il signale. — Voici textuellement ce qu'il dit à ce sujet :

« Une grande partie de la journée, le soir et le matin par deux cents députés, se consacrent à étudier guère les intérêts du pays, mais à discuter les questions politiques et philosophiques (la contraire serait plutôt vraie); une partie du public, disons-nous, a fini par se passionner sur des questions factices, dans des querelles de parti dont le résultat net est de brouiller les esprits et les affaires, avec la compensation unique de faire dissenter les gazettes et les orateurs parlementaires. D'un autre côté, comme il est devenu de rigneur que les ministres aient les poumons exercés et la parole facile pour soutenir les luttes sans cesse renaissantes de la tribune, il est arrivé que les candidats ministres s'appliquent avant tout à bien dire, sauf à étudier plus tard les moyens de bien faire. De là la prépondérance croissante prise par les paroleurs dans la composition des chambres et des ministères. De là les efforts que font tous ces messieurs pour concentrer les discussions sur des questions politiques, questions où tout le monde peut parler, et qui offrent un facile champ de bataille à quiconque possède un peu d'esprit et de moyens déclamatoires. »

« Nous le demandons à tout homme de bonne foi et qui a observé la marche des affaires en Belgique, les événements à jamais déplorables de 1830, ont-ils eu une autre cause que celle signalée aujourd'hui par le *Courrier d'Anvers*, comme la seule source de ce mal aussi funeste à la tranquillité publique qu'à la prospérité du commerce et de l'industrie ? »

On voit combien nous avons raison de dire il y a quinze ans déjà, que le temps nous ferait raison de toutes les fausses

idées que la malveillance et le parti politique avaient répandues en Europe, sur le régime néerlandais et sur les prétendus griefs des Belges.

Voilà aujourd'hui les organes du pouvoir en Belgique forcés de signaler comme menaçantes pour l'ordre public et l'intérêt matériel de ce pays, les mêmes causes qui une fois déjà y ont produit ce funeste bouleversement, imputé par tant de gens aveugles ou faibles, au gouvernement des Pays-Bas. Voilà certes un fait qui parle plus éloquemment que les raisonnements de monde, pour la justification du régime que les mensonges et les calomnies des journaux étaient parvenus, avant 1830, à représenter comme inconciliable avec le bonheur de la Belgique.

Crise ministérielle en Belgique.

On lit dans l'*Indépendance* :
 Aucun bruit présentant quelque caractère d'exactitude n'a circulé sur le travail d'enfantement du nouveau ministère. On disait seulement que l'idée d'une combinaison à la tête de laquelle serait M. de Theux, ne semblait pas plus destinée à réussir que celles mises en avant jusqu'ici, et il paraîtrait que la résistance serait venue de l'honorable député de Hasselt lui-même.

En attendant, les jours s'écoulent, la chambre épuise toutes les questions qu'elle peut convenablement discuter, et demain il ne lui restera plus qu'à s'ajourner indéfiniment; toutefois, après avoir voté les crédits provisoires que les ministres démissionnaires ne peuvent tarder davantage de demander pour assurer la marche des services des départements de l'intérieur et des travaux publics.

P. S. On assure que M. Rogier a été appelé chez le roi. Il paraît que l'*Observateur* qui a écrit cela, en fin de compte, si nos renseignements sont exacts, on aurait eu une combinaison mixte, comme l'entendent les catholiques, ne peut plus rencontrer aucune sympathie dans le pays. Aussi l'on nous assure qu'il serait fortement question d'un cabinet libéral et dans lequel entreraient MM. Rogier, Delhougne, De Brouckere et Chazal. M. d'Hoffschmidt serait conservé dans un poste dont il s'est montré digne.

On ne dit pas quelle serait la position M. Van de Weyer dans le nouveau ministère.

Nous sommes dans la phase dont nous avons annoncé le commencement, dit le *Commerce Belge*; si ce n'est pas encore tout à fait celle des ministères homogènes, cela peut et doit y conduire. On assure que M. Rogier a été appelé hier au palais.

Les conférences ont eu lieu entre M. de Theux et M. Dechamps, nous en avons fait mention; mais elles avaient plutôt rapport à la situation en général qu'à une combinaison ministérielle en particulier.

Les observations que nous faisons hier, sur la résolution que tous les journaux ont prêté à M. Van de Weyer, de résigner ses fonctions d'ambassadeur à Londres, subsistent aujourd'hui dans toute leur force. Que signifierait cette démission, la veille de l'entrée au pouvoir des amis de M. Van de Weyer? L'*Observateur*, en mettant en circulation un fait de cette nature, aurait bien dû se tenir prêt à le confirmer ou à le démentir dans les vingt-quatre heures.

Evénements de la Pologne.

Nous sommes aujourd'hui sans nouvelles de Pologne. Les colonnes des journaux allemands sont remplies de détails sur l'insurrection et les atrocités commises par les insurgés sur tous ceux qui se refusaient à faire cause commune avec eux, et les

dangers auxquels ont échappé miraculeusement la Galicie, le grand-duché de Posen et Cracovie. La *Gazette de Breslau* publie le récit d'un nommé Jean Lukasch, garde au chemin de fer de la Haute-Silésie. Après avoir été forcé d'entrer dans les rangs des insurgés, on le soupçonna d'être en connivence avec les Allemands, et à peine entendu par le tribunal révolutionnaire, on le condamna à être fusillé, avec deux autres prisonniers. Le fusil de celui qui tira sur Lukasch ayant manqué, il lui fut porté plusieurs coups de sabre, qui heureusement ne furent point dangereux, et le croyant mort les insurgés s'éloignèrent. Lukasch s'est traîné sous un pont, où il se cacha et lorsqu'il n'entendit plus de bruit, il se traîna plus loin et parvint jusqu'à Myslowitz.

Les rues de Posen présentent un aspect curieux et triste à la fois. Les Polonais et les Polonaises sont tous revêtus de deuil; de nombreuses patrouilles parcourent les rues conduisant des prisonniers. Gleiwitz fourmille de militaires et de prisonniers. Des monceaux d'armes prises aux insurgés se trouvent sur les places publiques.

Le général-en-chef des insurgés polonais de Dombrowski, qui était parvenu à se sauver de Cracovie, a été pris sur le territoire prussien et conduit à Posen.

— On écrit des frontières de la Galicie à la *Gazette universelle allemande* en date du 3 mars :

L'insurrection polonaise paraît n'avoir trouvé en Galicie aucune sympathie parmi les masses. Les tentatives révolutionnaires ont échoué sur tous les points, et les forces militaires qui arrivent continuellement font espérer que le peuple des campagnes, déchainé pendant quelque temps, reprendra bientôt exclusivement ses occupations pacifiques. Il est vrai que la consternation est encore générale; Brody, les israélites ont organisé une garde civique. La proclamation suivante a été rendue publique :

Il est parvenu à la connaissance du gouvernement que les troubles qui ont éclaté dans le pays proviennent en grande partie de deux émissaires venus de l'étranger, savoir Edouard Dembowsky, nommé aussi *Rokoszycki*, et Théophile Wiszniowski, voyageant sous le nom de Zagonzki, et que ces deux émissaires ont travaillé activement à gagner des complices pour leurs plans criminels. Le gouvernement promet une récompense de 100 florins à quiconque pourra lui livrer un de ces deux émissaires ou lui donner sur leur séjour des renseignements qui le mettent à même d'opérer leur arrestation.
 Lemberg, 26 février 1846.

FERNAND, archiduc d'Autriche-Este, gouverneur-général civil et militaire.

La révolution, dénuée en soi de chances de succès, mais qui aurait pu se propager au loin dans les premières semaines et les premiers mois, a évidemment échoué contre la seule attitude des paysans de Galicie. C'est à eux qu'il faut attribuer exclusivement sa prompte répression.

Dans le cercle de Tarnow, l'exaspération contre les rebelles continue parmi les paysans; on espérait néanmoins que le fait rétablissement de l'ordre ne se ferait plus attendre longtemps. Ces jours derniers, le château de Canozki, où le propriétaire Brzeski était mort, fut pris d'assaut par les paysans et 11 personnes, parmi lesquelles le vicomte de Canozki, furent tués.

L'épouse du comte de Canozki, maintenant arrêtée, est arrivée à la frontière; elle va à Vienne avec ses filles. Un fils de la comtesse Arthur Potocka a été arrêté en Silésie, au moment où il s'approchait de la frontière polonaise pour arriver en Galicie. Environ 30 à 40 ecclésiastiques (pour la plupart, dit-on, de Galicie), ont été amenés ces jours-ci au delà de la frontière en Moravie, entr'autres quelques-uns de Podgorze, qui précisément à l'époque où le général Collin se retira de Cracovie, n'avaient pas laissé que de faire une démonstration plus que fanatique.

RECUEIL DU JOURNAL DE LA HAYE, 18 MARS 1846.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO.

XVI.

Le Suicide. (Suite.)

Depuis quelques jours Monte-Christo comprenait une chose que, depuis longtemps il n'osait plus croire, c'est qu'il y avait deux Mercédès au monde, et qu'il pouvait encore être heureux.

Son cœur avait de bonheur se plongeait avidement dans les regards humides d'Haydée, quand tout à coup la porte s'ouvrit.

Le comte fronça le sourcil.

— M. de Morcerf! dit Baptistin, comme si ce mot seul renfermait son excuse.

En effet, le visage du comte s'éclaira.

— Lequel, demanda-t-il, le vicomte ou le comte ?

— Le comte.

— Mon Dieu! s'écria Haydée, n'est-ce donc point fini encore ?

— Je ne sais si c'est fini, mon enfant bien-aimé, dit Monte-Christo en prenant les mains de la jeune fille; mais ce que je sais, c'est que tu n'as rien à craindre.

— Oh! c'est cependant le misérable...

— Cet homme ne peut rien sur moi, Haydée, dit Monte-Christo; c'est quand j'avais affaire à son fils qu'il fallait craindre.

— Aussi ce que j'ai souffert, dit la jeune fille, tu ne le sauras jamais, mon seigneur.

Monte-Christo sourit.

— Par la tombe de mon père! dit Monte-Christo en étendant la main sur la tête de la jeune fille, je te jure, Haydée, que s'il arrive malheur, ce ne sera point à moi.

— Je te crois, mon seigneur, comme si Dieu me parlait, dit la jeune fille en présentant son front au comte.

Monte-Christo déposa sur ce front si pur et si beau un baiser qui fit bat

tre à la fois deux cœurs, l'un avec violence, l'autre sourdement.

— Oh! mon Dieu! murmura le comte, permettez-vous donc que je puisse aimer encore! Faites entrer M. le comte de Morcerf au salon, dit-il à Baptistin, tout en conduisant la belle Grecque vers un escalier dérobé.

Un mot d'explication sur cette visite, attendu peut-être de Monte-Christo, mais inattendue sans doute pour nos lecteurs.

Tandis que Mercédès, comme nous l'avons dit, faisait chez elle l'espece d'inventaire qu'Albert avait fait chez lui; tandis qu'elle classait ses bijoux, fermait ses tiroirs, réunissait ses effets, afin de laisser toutes choses dans un ordre parfait, elle ne s'était pas aperçue qu'une tête pâle et sinistre était venue apparaître au vitrage d'une porte qui laissait entrer le jour dans le corridor; de là non seulement on pouvait voir, mais on pouvait entendre. Celui qui regardait ainsi, selon toute probabilité sans être vu ni entendu, vit donc et entendit donc tout ce qui se passait chez M^{me} de Morcerf.

De cette porte vitrée, l'homme au visage pâle se transporta dans la chambre à coucher du comte de Morcerf, et, arrivé là, souleva d'une main contractée le rideau d'une fenêtre donnant sur la cour.

Il resta là dix minutes ainsi immobile, muet, écoutant les battements de son propre cœur. Pour lui c'était bien long dix minutes.

Ce fut alors qu'Albert revint de son rendez-vous, aperçut son père qui guettait son retour derrière un rideau, et détourna la tête.

L'œil du comte se dilata: il savait qu'il insulte d'Albert à Monte-Christo avait été terrible, qu'une pareille insulte, dans tous les pays du monde, entraînait un duel à mort. Or Albert rentrait sain et sauf, donc le comte était vengé.

Un éclair de joie indicible illumina ce visage lugubre, comme fait un dernier rayon de soleil avant de se perdre dans les nuages qui semblent moins sa couche que son tombeau.

Mais, nous l'avons dit, il attendit en vain que le jeune homme montât dans son appartement pour lui rendre compte de son triomphe. Que son fils, avant de combattre, n'ait pas voulu voir le père dont il allait venger l'honneur, cela se comprend; mais, l'honneur du père vengé, pourquoi ce fils ne venait-il point se jeter dans ses bras ?

Ce fut alors que le comte, ne pouvant voir Albert, envoya chercher son domestique. On sait qu'Albert l'avait autorisé à ne rien cacher au comte.

Dix minutes après, on vit apparaître sur le perron le général de Morcerf, vêtu d'une redingote noire, ayant un col militaire, un pantalon noir, des gants noirs.

Il avait donné, à ce qu'il paraît, des ordres antérieurs; car à peine eut-il touché le dernier degré du perron, que sa voiture tout attelée sortit de la remise et vint s'arrêter devant lui.

Son valet de chambre vint alors jeter dans la voiture un caban militaire, roidi par les deux épées qu'il enveloppa dans ses bras, fermant la portière, il s'assit près du cocher.

Le cocher se pencha devant la calèche pour demander l'ordre.

— Aux champs-Élysées, dit le général, chez le comte de Monte-Christo. Vite!

Les chevaux bondirent sous le coup de fouet qui les enveloppa; cinq minutes après, ils s'arrêtèrent devant la maison du comte.

M. de Morcerf ouvrit lui-même la portière, et, la voiture roulant encore, il sauta comme un jeune homme dans la contre-allée, sonna, et disparut dans la porte béante avec son domestique.

Une seconde après, Baptistin annonçait à M. de Monte-Christo le comte de Morcerf, et Monte-Christo, reconduisant Haydée, donna l'ordre qu'on fit entrer le comte de Morcerf dans le salon.

Le général arpenta pour la troisième fois le salon dans toute sa longueur, lorsqu'en se retournant il aperçut Monte-Christo debout sur le seuil.

— Eh! c'est M. de Morcerf, dit tranquillement Monte-Christo; je croyais avoir mal entendu.

— Oui, c'est moi-même, dit le comte avec une effroyable contraction des lèvres qui l'empêchait d'articuler nettement.

— Il ne me reste donc qu'à savoir maintenant, dit Monte-Christo, la cause qui me procure le plaisir de voir monsieur le comte de Morcerf de si bonne heure.

— Vous avez eu ce matin une rencontre avec mon fils, Monsieur? dit le général.

— Vous savez cela? répondit le comte.

— Et je sais aussi que mon fils avait de bonnes raisons pour désirer se battre contre vous et faire tout ce qu'il pouvait pour vous tuer.

— En effet, Monsieur, il en avait de fort bonnes; mais vous voyez que malgré ces raisons-là, il ne m'a pas tué, et même qu'il ne s'est pas battu.

— Et cependant il vous regardait comme la cause du déshonneur de son père, comme la cause de la ruine effrayable qui en ce moment-ci accable ma maison.

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

Dans les combats que les braves troupes autrichiennes livrent aux insurgés à Wieliczka et à Podgorze, six ecclésiastiques ont été tués, et une vingtaine, parmi lesquels des dominicains et des franciscains, faits prisonniers. Ils avaient soit porté eux-mêmes les armes, soit encouragé les rebelles. Il est difficile de concevoir le fanatisme de ce clergé sarmate, qui a attisé le feu de la révolte contre un gouvernement comme le gouvernement autrichien, dont il n'a jamais éprouvé que des bienfaits.

Les autorités militaires continuent de prendre des précautions extraordinaires comme si elles craignaient à chaque instant un soulèvement. On ne voit dans la ville que postes et patrouilles, canons braqués sur les points qui dominent les places et les principales rues.

Dans les casernes et dans la citadelle une partie des troupes sont continuellement sous les armes prêtes à se porter là où leur présence serait nécessaire. En même temps les arrestations continuent dans la ville et au dehors et il ne se passe pas de jour qu'on n'amène des bandes entières de prisonniers arrêtés dans les environs.

Le comité des polonais réfugiés en Angleterre vient de publier une longue adresse au peuple anglais pour appeler ses sympathies sur la cause de l'insurrection et de la nationalité polonaises. Cet appel se termine ainsi :

« Que l'opinion publique de ce pays se prononce en faveur de la Pologne, que votre voix se fasse entendre par l'organe de votre parlement, que dans tout l'univers on apprenne que l'Angleterre et la France, ces deux grandes nations qui marchent à la tête de la civilisation et de la liberté de l'Europe, s'unissent pour exprimer leurs vœux en faveur des succès du peuple polonais, qui a pris les armes pour reconquérir ses droits, et la Pologne doit être victorieuse. Si elle échoue aujourd'hui, vous aurez du moins la satisfaction de songer que vous ne l'avez pas abandonnée. Et si, comme nous l'espérons, elle s'est levée pour ne plus tomber, le dernier coup de canon tiré sur l'armée en retraite des envahisseurs de notre patrie, annoncera à l'Europe une paix parfaite, et la Pologne reprendra son ancien rang parmi les nations libres et civilisées. »

Les jésuites et l'Université catholique de Louvain.

On lit dans le *Journal d'Anvers* :

Sans doute nos lecteurs auront été frappés, comme nous, de la faiblesse des moyens auxquels on a recourus pour détruire l'impression produite sur l'opinion publique, par les articles, pleins de faits, que nous avons publiés sur les menées des jésuites contre l'Université de Louvain. On est resté constamment à côté de la question, et on n'est parvenu à déplacer le débat, par ce qu'on ne trouvait pas le terrain, que par des allusions portées, assez favorablement, à l'égard de la cause polonaise. En effet, il ne s'agit pas de savoir si les jésuites ont le droit d'établir un enseignement rival de celui donné au nom des évêques belges; mais bien, si l'antagonisme que nous avons constaté est réel ou non; tous les faits que nous avons apportés à l'appui de notre thèse, sont restés debout, et nous défions nos adversaires d'y répondre autrement que par des divagations et des hors-d'œuvre de la force de ceux du soi-disant impartial.

Qu'on nous entende bien : Est-il vrai, oui ou non, que les jésuites font la guerre à l'établissement dirigé par M. de Ram, au nom de l'épiscopat? Est-il vrai, par suite de ses machinations, que l'Université catholique, le père Baffieux et le maître Louvain? Est-il vrai qu'ayant accablé M. M. les professeurs C... et B... de ne pas faire leurs Pâques, l'imprudent jésuite a été forcé de se rétracter publiquement, après avoir entendu de la bouche de M. De C... qu'il était un calomnieux? Qu'on nous démente, nous ne demandons pas mieux; mais en attendant, nous maintenons tout ce que nous avons allégué à cet égard. Si donc, comme nous l'avons prouvé, les Révérends Pères font à l'Université de Louvain, une guerre active, nous sommes en droit de leur adresser les mêmes reproches qu'à leurs confrères ailleurs.

Les jésuites invoquent la constitution... soit. Ce n'est pas au nom de la constitution que nous les combattons; c'est au nom des convenances religieuses et de l'équité. Nous demandons s'il est juste que des prêtres attaquent, par la calomnie et par la diffamation, un institut fondé et entretenu à l'usage de leurs co-religieux, et que, par suite de ces attaques, nous ayons vu, dans les rangs du clergé de toutes les églises, se lever, par notre franchise, nous avons froissé quelques intérêts, quelques ambitions, et surtout quelques affections, si en sera toujours ainsi, si on ne s'arrête pas à un corps, qui a su se faire un appui des familles dont il instruit les enfants, appui dont il ne se sert que trop souvent pour ruiner, pour détruire tout ce qui fait obstacle à ses desseins.

Encore une fois, nous invitons nos adversaires à bien mesurer la portée du défi que nous leur avons fait, et à ne plus tourner autour d'une question que nous avons posée franchement : l'antagonisme entre les jésuites et l'Université de Louvain, constaté par nous, existe-t-il, oui ou non? S'il existe, ne sont-ce pas les jésuites qui l'ont provoqué? Cet antagonisme est-il juste, est-il convenable?

Il nous sera permis de croire que les faits que nous avons donnés, non comme probables, mais comme certains, méritent bien un démenti formel, un démenti qui, s'il est possible, tombe à la bouche de ceux par qui ils ont été publiés. Il ne sera pas difficile d'ailleurs à M. C... ou à tout autre, de se rendre à Louvain, soit à Malines, tous les éléments du démenti que nous avons émis, et qui devra être d'autant plus solennel, d'autant plus péremptoire, que les faits allégués par nous sont plus graves et plus compromettants.

— Sans doute, vous lui avez fait quelques excuses ou donné quelque explication ?

— Je ne lui ai donné aucune explication, et c'est lui qui m'a fait des excuses.

— Mais à quoi attribuez-vous cette conduite ?

— A la conviction probablement qu'il y avait dans tout ceci un homme plus coupable que moi.

— Et quel était cet homme ?

— Son père.

— Soit, dit le comte palissant; mais vous savez que le plus coupable n'aime pas à s'entendre convaincre de culpabilité.

— Je le sais, mais attendez à ce qui arrive en ce moment.

— Vous vous attendez à ce que mon fils ait un lâche? s'écria le comte.

— M. Albert de Mercier n'est point un lâche, dit Monte-Christo.

— Un homme qui tient à la main une épée, un homme qui, à la portée de cette épée, tient un ennemi mortel; cet homme, s'il ne se bat pas, est un lâche! Que n'est-il ici pour que je le lui dise!

— Monsieur, répondit froidement Monte-Christo, je ne présume pas que vous soyez venu me trouver pour me conter vos petites affaires de famille. Allez dire cela à M. Albert, peut-être saura-t-il que vous répondez.

— Oh! non! non! répliqua le général avec un sourire aussitôt disparu, qu'éclatât; non! vous avez raison, je ne suis pas venu pour cela! Je suis venu pour vous dire que moi aussi je vous regarde comme mon ennemi! Je suis venu pour vous dire que je vous hais d'instinct! qu'il me semble que je vous ai toujours connu, toujours haï! Et qu'enfin, puisque les jeunes gens de ce siècle ne se battent plus, c'est à nous de nous battre... Est-ce votre avis, monsieur ?

— Parfaitement. Aussi quand je vous ai dit que j'avais prévu ce qui m'arrivait, c'est de l'honneur de votre visite que je voulais parler.

— Tant mieux... Vos préparatifs sont faits alors ?

— Ils le sont toujours, Monsieur.

— Vous savez que nous nous battons jusqu'à la mort de l'un de nous deux! dit le général, les dents serrées par la rage.

— Jusqu'à la mort de l'un de nous deux, répéta le comte de Monte-Christo, en faisant un léger mouvement de tête de haut en bas.

— Partons alors, nous n'avons pas besoin de témoins.

— En effet, dit Monte-Christo, c'est inutile, nous nous connaissons si bien!

Exportations d'Angleterre en 1845.

Les tableaux du mouvement du commerce britannique pendant l'année qui a fini le 5 janvier dernier, viennent d'être soumis au parlement. Pendant cette période la valeur déclarée de l'exportation des principaux produits du sol et de l'industrie d'Angleterre et d'Irlande a été de 51,571,050 liv. Voici les résultats quant à ces articles : Houilles et charbons, 970,461 liv.; cotons manufacturés, 19,472,564 liv.; cotons filés, 5,982,626 liv.; poterie, 828,104 liv.; verres, 356,372 liv.; quincaillerie et coutellerie, 2,195,523 liv.; lins manufacturés, 3,062,006 liv.; dito filés, 1,051,303 liv.; fer et acier, 3,555,486 liv.; cuivre et bronze, 1,702,345 liv.; plomb, 201,449 liv.; fer et barres, etc., 49,248 liv.; étain, 614,530 liv.; sel, 218,941 liv.; soieries, 784,424 liv.; sucres raffinés, 469,507 liv.; laines brutes, 555,432 liv.; laine filée, 1,067,056 liv.; laine manufacturée, 7,574,670 liv.

Comparés aux résultats de l'année 1844, les chiffres ci-dessus présentent une diminution de près de 300,000 liv. sur les houilles; de 300 à 400,000 liv. sur les manufactures de coton; de 33,000 liv. sur le verre; de 34,000 liv. sur le cuivre et le bronze; de 69,000 liv. sur le plomb; de 28,000 liv. sur l'étain; de 6,000 liv. sur le sel, et de près de 520,000 liv. sur les articles manufacturés de laine. En revanche il y a eu l'année dernière une augmentation de 256,000 liv. sur les exportations d'articles de coton; de 62,000 liv. sur la poterie; 15,000 liv. sur la quincaillerie et la coutellerie; de 362,000 liv. sur le fer et l'acier; de 129,000 liv. sur l'étain travaillé; de 28,000 liv. sur les soieries; de 138,000 liv. sur les sucres raffinés; de 20,000 liv. sur la laine brute et de 109,000 liv. sur la laine filée.

En 1827 la valeur des exportations du royaume uni s'est élevée à 36,860,376 liv.; en 1841 à 51,634,628 liv.; en 1842 à 47,381,023 liv.; en 1843 à 52,279,709 liv.; et en 1844 à 58,584,292 liv.

Nouvelles de France.

La chambre des députés, de France a dû s'occuper d'une question qui n'est pas sans importance; nous voulons parler de la proposition de M. de Rémusat, relative aux incompatibilités parlementaires. Le *Journal des Débats* entrevoit, qu'en vue des élections prochaines, l'opposition se propose d'insister avec une très-grande énergie sur l'utilité de l'adoption de cette proposition.

Il résulte des tableaux publiés à la suite du rapport de M. Hébert sur la proposition de M. de Rémusat, relative aux députés fonctionnaires publics, que le nombre des députés investis de fonctions publiques salariées, politiques et non politiques, est aujourd'hui de 156. Une note prétendue rectificative, accueillie par plusieurs journaux, porte mal à propos ce nombre à 184; en comptant comme fonctions rétribuées celles de conseiller-d'état et de maître des requêtes en service extraordinaire, et celles de membres ordinaires du conseil royal de l'université, fonctions purement honorifiques, en considérant aussi comme fonctionnaires les officiers-généraux que leur âge a fait sortir du service actif pour entrer dans le cadre de réserve, et les membres de l'administration.

Il y a donc, dans la chambre des députés, à l'heure actuelle, depuis 1831 jusqu'à ce jour, de 141 à 159; il est en ce moment de 156; que le nombre des députés non fonctionnaires en entrant à la chambre, qui, depuis le 2 novembre 1830 jusqu'à ce jour, c'est-à-dire, pendant quinze ans, ont été promus à des fonctions publiques, est de 51, dont neuf ont accepté des fonctions politiques; que de ces 51 députés promus, 19 avaient déjà antérieurement rempli des fonctions publiques rétribuées.

Les réflexions suivantes que fait à ce sujet l'*Époque*, sont d'une parfaite justesse :

« On dirait que l'opposition éprouve la plus invincible répugnance pour les fonctionnaires. C'est une erreur. Elle n'aime pas les fonctionnaires qui vont tenter pour le cabinet; mais elle adore les fonctionnaires qui restent pour elle, et il y a dix ou douze collèges électoraux dans lesquels elle appuie ses candidats fonctionnaires, contre des candidats propriétaires ou industriels soutenus par l'administration. Ce ne sont donc pas des hommes indépendants par position que M. de Rémusat désire faire entrer dans la chambre, ce sont des hommes qui soient à sa dévotion. »

La *Pressa* parle aujourd'hui d'un projet de centralisation qui se rattacherait à la banque de France, et qu'elle se réserve d'examiner plus tard. Il paraît que la banque de France, en

— Au contraire, dit le comte, c'est que nous ne nous connaissons pas.

— Bah! dit Monte-Christo avec le même flegme désespérant, voyons un peu. N'êtes-vous pas le soldat Fernand qui a déserté la veille de la bataille de Waterloo? N'êtes-vous pas le lieutenant Fernand qui a servi de guide et d'espion à l'armée française, en Espagne? N'êtes-vous pas le capitaine Fernand qui a trahi, vendu, assassiné son bienfaiteur Ali? Et tous ces Fernand la rémis non-ils pas fait le lieutenant-général comte de Morcerf, pair de France?

— Oh! s'écria le général frappé par ces paroles comme par un fer rouge; oh! misérable, qui me reproche ma honte au moment peut-être où tu vas me tuer, non, je n'ai point dit que je t'étais inconnu; je sais bien, de mon, que tu as pénétré dans la nuit du passé, et que tu as lu, à la lueur de quel flambeau, je l'ignore, chaque page de ma vie; mais peut-être y a-t-il encore plus d'honneur en moi, dans mon opprobre, qu'en toi sous tes dehors pompeux. Non, non, je te suis connu, je le sais, mais c'est toi que je ne connais pas, aventurier couçu d'or et de pierres! Tu t'es fait appeler à Paris le comte de Monte-Christo; en Italie, Simbad-le-Marin; à Malte, que sais-je de moi, je l'ai oublié. Mais c'est ton nom réel que je te demande, c'est ton vrai nom que je veux savoir, au milieu de tes cent noms, afin que je le prononce sur le terrain du combat, au moment où je t'enfoncerai mon épée dans le cœur.

Le comte de Monte-Christo pâlit d'une façon terrible, son œil fauve s'embrasa d'un feu dévorant; il fit un bond vers le cabinet attendant à sa chambre, et en moins d'une seconde, arrachant sa gravate, sa redingote et son gilet, il endossa une petite veste de marin et se coiffa d'un chapeau de madras, sous lequel se déroulaient ses longs cheveux noirs.

Il revint ainsi, effrayant, implacable, marchant les bras croisés au-devant du général, qui n'avait rien compris à sa disparition, qui l'attendait, et qui, sentant ses dents claquer et ses jambes se dérober sous lui, recula d'un pas, et ne s'arrêta qu'en trouvant sur une table un point d'appui pour sa main crispée.

— Fernand! lui cria-t-il, de mes cent noms, je n'aurais besoin de t'en dire qu'un seul pour te foudroyer; mais ce nom, tu le devines n'est-ce pas? ou plutôt tu te le rappelles? car, malgré tous mes échecs, toutes mes tortures, je te montre aujourd'hui un visage que le bonheur de la vengeance rajeunit, un visage que tu dois avoir vu bien souvent dans tes rêves depuis ton mariage, avec Mercedes, ma fiancée!

Le général, la tête renversée en arrière, les mains étendues, le regard

se fondant sur la pensée première de son institution, aurait manifesté au gouvernement le désir de généraliser son action en tout ce qui touche au papier de crédit. Dans ce but, elle serait disposée, à mesure que les chartes expireraient, et à des conditions qui ne blessaient aucun des intérêts créés, à substituer des comptoirs dépendants de son administration aux banques locales qui ont été autorisées dans diverses villes, à des époques où la banque de France n'avait pas jugé convenable de faire usage de toute l'étendue de son privilège. Elle serait disposée également, ce qui est, du reste, la conséquence de ce système, à établir de nouveaux comptoirs dans les localités où les besoins du commerce en feraient sentir la nécessité. Strasbourg, Valenciennes, Le Mans, se trouvent déjà dans ce cas; aussi le conseil de régence vient-il de voter la création de ces quatre comptoirs.

Le *National* continue de se déchaîner contre M. Guizot avec une rage épileptique qui le fera tomber dans un état de folie furieuse incurable.

Le *Siccle* est aussi malade que le *National*. Il dénonce la corruption des mœurs publiques et l'impuissance des journaux incorruptibles du 1^{er} mars et de la république à les régénérer. Toute la France est corrompue, excepté l'opposition qui prétend la représenter! Le *Siccle* dénonce aussi le gouvernement de renégats qui pose sur la faction vertueuse. Toutes ces invectives, tous ces outrages ne témoignent-ils pas d'une décadence arrivée à son dernier période?

Nouvelles d'Angleterre.

Le rapport sur le projet de modification de tarif a été samedi présenté par M. Greene, président du comité général de la chambre; la chambre a adopté quelques-unes de ses dispositions après avoir rejeté les divers amendements qui ont été présentés; contre la réduction des droits sur le bronze, sur le beurre et sur les manufactures de coton. Puis la suite de la discussion a été ajournée à lundi.

L'adoption des propositions de M. Robert Peel est plus douteuse, et l'on annonce que le nouveau régime sera mis en vigueur par un ordre du conseil, quant aux céréales et aux denrées alimentaires, à partir de samedi prochain.

L'homme qui est à la tête des Sikhs, dans l'Inde, est un Français nommé Mouton, si l'on en croit une lettre d'un officier de l'armée anglaise, que publie le *Globe*. D'après cette lettre, les Sikhs auraient 100,000 hommes et 400 canons de l'autre côté du Sutledje. Cette lettre porte en outre que les Anglais travaillaient à l'établissement d'un pont sur le fleuve.

On disait à Londres que le duc de Wellington se proposait d'expédier dans l'Inde une partie de l'artillerie royale à cheval en garnison à Woolwich, avec ses pièces de 6. On prétend que dans la dernière bataille, deux batteries de cette artillerie légère auraient rendu la victoire décisive.

Le recrutement pour la marine continue de se faire avec beaucoup d'activité. Toutes les tavernes fréquentées par les marins sont décorées de pancartes portant en gros caractères : « On demande de bons matelots pour le service de S. M. »

Madrid, 9 mars.

Malgré les rumeurs qui circulent sur de prétendues modifications ministérielles, le cabinet marche toujours uni.

Avant d'assister au conseil des ministres, aujourd'hui, M. Pena Aguayo a eu une conférence nouvelle avec la commission du culte et du clergé. Les bases du projet ne sont pas encore définitivement arrêtées, et il ne paraît pas y avoir même une parfaite entente à ce sujet.

Il paraît certain, d'après *El Tiempo*, que notre gouvernement a brdonné que l'on agit dans les ports espagnols, relativement aux navires anglais, comme n'appartenant pas à la nation la plus favorisée. En conséquence, les bâtiments britanniques paieront double droit de jaugeage, et supporteront sur leurs articles nationaux d'importation; les mêmes taxes qui sont imposées aux autres puissances avec lesquelles nous ne sommes pas liés par des traités de commerce. Cette mesure a été motivée par l'interprétation donnée par le gouvernement anglais, M. Gladstone, aux traités de commerce entre l'Espagne et l'Angleterre. D'après le *Journal diplomatique* de l'agent anglais, ces chartes engageant les personnes et non les marchandises; par suite de quoi, à son avis, nous n'avons pas le droit de

faire dévora en silence ce terrible spectacle; puis, allant chercher la muraille comme point d'appui, il s'y glissa lentement jusqu'à la porte par laquelle il sortit à reculons, en laissant échapper ce seul cri lugubre, lamentable, déchirant :

— Edmond Dantès!

Puis, avec des soupirs qui n'avaient rien d'humain, il se traîna jusqu'au péristyle de la maison, traversa la cour en homme ivre, et tomba dans les bras de son valet de chambre en murmurant seulement d'une voix intelligible :

— A l'hôtel! à l'hôtel!

— Cherchez, dans la honte que lui causait l'attention de ses gens le renfermé en état d'assembler ses idées; mais le trajet fut court, et à mesure qu'il se rapprochait de chez lui, le comte sentait se gonfler toutes ses douleurs.

A quelques pas de la maison, le comte fit arrêter et descendit.

La porte de l'hôtel était toute grande ouverte; un fiacre, tout surpris d'être appelé dans cette magnifique demeure, stationnait au milieu de la cour; le comte regarda ce fiacre avec effroi, mais sans oser interroger personne, et s'élança dans son appartement.

Deux personnes descendaient l'escalier; il n'eut que le temps de se jeter dans un cabinet pour les éviter.

C'était Mercedes appuyée au bras de son fils qui tous deux quittaient l'hôtel.

Les passants à deux lignes du malheureux, qui, caché derrière la porte de damas, fut effleuré en quelque sorte par la robe de soie de Mercedes, et qui sentit à son visage la tiède haleine de ces paroles prononcées par son fils :

— Du courage, ma mère! Venez, venez, nous ne sommes plus ici chez nous.

Les paroles s'éteignirent, les pas s'éloignèrent.

Le général se redressa suspendu par ses mains crispées au rideau de damas; il comprimeait le plus horrible sanglot qui fût jamais sorti de la poitrine d'un père, abandonné à la fois par sa femme et par son fils.

Bientôt il entendit claquer la portière en fer du fiacre, puis la voix du cocher, puis le roulement de la lourde machine ébranlant les vitres; alors il se lança dans sa chambre à coucher pour voir encore une fois tout ce qu'il avait aimé dans le monde; mais le fiacre partit sans que la tête de Mercedes, celle d'Albert eût paru à la portière, pour donner à la maison solitaire, donner au père et à l'époux abandonné le dernier regard, l'adieu et la

Les sucres coloniaux soient introduits dans les ports de la surtaxe des droits différentiels qui les plaçaient dans une condition pire que celle des sucres de Venezuela et du nord de l'Amérique. Cette interprétation absurde, appuyée par la force, acceptée par le ministère anglais, et renouvelée par sir Robert Peel dans son nouveau plan fiscal et financier, a dû être, sinon approuvée par nous, du moins subie. En pareil cas, le système de M. Martinez de la Rosa, notre ministre des affaires étrangères, devait être d'en tirer le meilleur parti possible. A notre sens, ce ministre a agi convenablement en acceptant l'interprétation de M. Gladstone; et en déclarant, en conséquence, nuls et sans valeur, les traités onéreux de commerce existant entre l'Espagne et l'Angleterre; car il eût été ridicule d'accepter l'interprétation anglaise qui repousse nos sucres des marchés britanniques, et de laisser subsister les traités violés par cette même interprétation. Jusque-là, nous appuyons la conduite du ministère précédent, qui a placé aussi l'Espagne dans une position avantageuse; mais il ne suffit pas d'avoir acquis cette position il faut savoir en profiter, relativement surtout à cette question des sucres qui a occasionné l'interprétation jésuitique de M. Gladstone. Qu'a fait à ce sujet ou que peut faire le gouvernement? Se bornera-t-il à des représailles mercantiles? Nous l'ignorons. Les ministères se succèdent chez nous, mais les abus restent toujours les mêmes, et passent, comme un héritage, d'un cabinet à l'autre.

Nouvelles et faits divers.

La Société de Commerce des Pays-Bas a affrété les navires suivants pour les Indes Orientales :
pour AMSTERDAM : *Johan Jacob*, cap. van Geelkerken; *Catharina*, cap. Rietmeijer; *Anna*, cap. Ebels; *Dankbaarheid*, cap. Pott; *Mias*, cap. Waning.
pour AMSTERDAM : *Zemeeuw*, cap. Kayser; *Prins Hendrik*, cap. Goedkoop; *Pieter Florisz.*, cap. Begeman Sietzes; *Anna Margaretha*, cap. . . .

M. G. H. Goundie, consul-général des Etats-Unis de l'Amérique, annonce par les feuilles publiques que l'état de New-York a promulgué une ordonnance qui rend les capitaines de vaisseaux, ou leurs armateurs et propriétaires, responsables, pendant deux ans, des moyens d'existence des émigrants qu'ils amènent avec eux. Cette loi a été rendue nécessaire par le grand nombre d'émigrants pauvres qui remplissent les hôpitaux de New-York. D'après des données recueillies au duché de Nassau, il y aurait en ce duché plus de 100,000 émigrants considérables de pommes de terre, qui seraient envoyés en Amérique. Pour le moment, on ne peut rien dire de plus précis sur ce point.

Une lettre de Saint-Domingue, publiée par le *Standard*, annonce un événement qui met brusquement fin à l'expédition nationale entreprise par le gouvernement haïtien contre la République dominicaine. Le 21 décembre, le vaisseau amiral, un schooner et un autre navire ont fait naufrage à un demi-mille de Port-au-Platt. L'amiral, M. Antoine Cadet, les colonels Valon et Philips, plusieurs officiers et 170 hommes ont été faits prisonniers par le général dominicain Villanova, qui s'est emparé de l'artillerie et des munitions des navires.

Le *Journal du ministère de l'instruction publique* à St-Petersbourg, donne les détails suivants sur les fouilles qui ont eu lieu à Pompéi, le 10 décembre. M. l'empereur, accompagné de S. M. le roi de Sardaigne, de S. M. le comte d'Aquila et de S. M. le comte de Montecitorio, ont visité les fouilles de Pompéi, sous la direction de M. le comte de Nantique. Les fouilles ont été faites avec beaucoup de soin et de célérité, et des beaux arts. On a vu d'abord les théâtres et les colonnades qui les avoisinent, ensuite le temple d'Isis et la *Capella della Fontana*. En arrivant au *Foro Civile*, S. M. I. porta principalement son attention sur la basilique, les temples de Mercure, d'Auguste, et l'*Erario*, de la terrasse duquel on jouit d'une vue magnifique, qui embrasse le Vésuve, le

mont Sant-Angelo, la mer, la riche vallée, et de nombreux monuments de l'antiquité classique. De la, M. M. se rendirent au carem, voisin du temple d'Auguste, où l'on opéra de nouvelles fouilles. Plusieurs boutiques, où se fabriquaient et se vendait de la vaisselle et des ustensiles de ménage en bronze, ne tardèrent pas à être mises à découvert. L'enclume était à sa place, et une Romaine offrit aux regards, en guise de régulateur, un buste d'empereur ou du Dieu de la guerre d'un beau travail. Le maître de la boutique n'avait pas eu le temps de sauver son argent, car on trouva dix-sept monnaies d'empereurs, de divers métaux. Plus loin on découvrit un petit génie pressant une colonne sur son sein. Près de ce pénate était un squelette, probablement celui du maître de la maison. Tout autour on trouva des objets en fer, en bronze, tels que : pages, patènes, etc., des fiocons de verre d'une jolie forme, et plusieurs têtes en terre cuite. Le résultat de ces fouilles satisfait pleinement les augustes visiteurs.

Nécrologie. — On lit dans le *Messenger de Gand* : Nous avons la douleur d'annoncer la mort de notre collaborateur, M. D'Herbigny, chevalier de l'ordre de Guillaume, ancien secrétaire-général en France, auteur des *Etudes Historiques et Politiques des Destinées futures de l'Europe* et de plusieurs autres ouvrages qui tous produisirent une grande sensation à Paris, et ont obtenu un long retentissement dans le monde politique.

— On lit dans la *Gazette de Mons*, du 10 décembre : Hier, vers six heures du matin, une terrible catastrophe se reproduisit dans la population de Patinage. C'est ce qu'on appelle est-ce fatalité? Le récit du fait, tel qu'il nous a été rapporté, peut seul édifier sur ce point délicat. Le sieur Maroué avait un dépôt de poudre dans sa cave, et une lumière à la main, et un jeune enfant sur le bras, il ne craignait pas d'y descendre... Un instant après, une explosion eut lieu; le malheureux enfant fut trouvé mourant sur une haie voisine, et le sieur Maroué presque expirant et marmurant : De l'eau! de l'eau! La belle-mère de ce dernier, couchée au rez-de-chaussée, tomba sans vie au fond de la cave par le plancher entr'ouvert. Seule, la femme du sieur Maroué, qui se trouvait dans une pièce plus éloignée, n'a point été victime de ce déplorable accident.

— **Chemin de fer du Nord** — Par suite de dispositions provisoirement arrêtées pour la mise en exploitation du chemin de fer entre Paris et la frontière belge, la route serait ouverte dans le courant du mois prochain entre Paris et Amiens (où les rails sont déjà posés sur les deux voies) et entre Valenciennes, Lille et Arras. C'est toujours au milieu de juin qu'est fixée l'achèvement de la ligne entre Amiens et Arras. Alors il y aura trois convois par jour entre Bruxelles et Paris; deux partiront le matin à six heures de distance, l'un à grande vitesse, l'autre avec des arrêts aux stations intermédiaires. Le troisième convoi sera un convoi de nuit ou de poste, il partira de Bruxelles entre 6 et 7 heures du soir pour arriver à Paris à 5 heures du matin, et pour que les lettres qu'il apporte puissent être distribuées le matin, il sera précédé d'une distribution du matin, et il sera précédé d'une distribution de nuit.

— On écrit de Jassy (Moldavie), le 28 février, au *Mercur de Souabe* : « A un bal masqué, quelques officiers s'imaginèrent avoir été offensés par des bourgeois, et se plainquirent au général prince Démétrius Stourdza, fils de l'hospodar régnant, qui leur répondit : « Messieurs, pourquoi donc avez-vous des sabres? » Au bal suivant, une querelle s'engagea, et plusieurs bourgeois reçurent des coups de sabre. Là-dessus les officiers furent chassés, on leur enleva les sabres et deux officiers qui s'en étaient servis, on leur enleva leurs épaulettes et on les conduisit au corps-de-garde. Une députation de bourgeois se rendit auprès du général qui donna une réponse évasive. Le lendemain elle se rendit chez le prince pour solliciter une réparation au nom de la garde. Le général répondit qu'il n'avait rien à dire, et qu'il fallait que les soldats fussent punis. Les bourgeois se mirent à crier, et les soldats furent punis de coups de bâton et de pierres, en sorte que les soldats furent obligés de rentrer dans leur caserne. La députation revint au palais, et demanda que le prince avait donné sa parole qu'il serait fait justice et que les coupables seraient punis sévèrement. Le peuple demanda la destitution du directeur de police de Jassy. Un ordre du jour annonça que deux des officiers étaient dégradés et que les autres étaient aux arrêts pour plusieurs mois, et que le directeur de la police était destitué. »

— **Une montre en or pour trois sous de pommes de terre frites.**
Jules Leray, petit bonhomme de dix à douze ans, est apprenti chez un opticien du quai des Lunettes. Hier, quelqu'un de l'atelier demanda l'heure et chacun resta fort étonné de voir Leray tirer gravement de son gousset une montre en or, et annoncer d'un air important l'heure exacte du moment. Les apprentis ne sont pas dans l'habitude d'avoir en leur possession des

montres et surtout en or; celui-ci fut questionné pour savoir d'où provenait ce bijou, et il répondit très-froidement : « Je l'ai acheté! » Le maître, informé de ce qui se passait, vint à son tour interroger l'apprenti; Leray soutint toujours qu'il avait acheté la montre. — Mais quelle qu'as-tu pu la payer? lui objectait l'opticien. A cette question, Leray gardait le silence et se contentait de pleurer. — Tu as donc volé de l'argent quelque part? continuait le maître. — Meille... volé! non! non!... répondit énergiquement l'enfant; c'est bien avec mon argent que j'ai payé la montre; elle m'a coûté trois sous de pommes de terre frites, là!

Cette explication burlesque ressemblait si fort à une défaite, que l'opticien conduisit l'apprenti chez le commissaire de police, M. Jenson, auquel il remit la montre. Là, le pauvre enfant, auquel on imputait déjà une mauvaise action, a été parfaitement justifié, et tout ce qu'il avait dit s'est trouvé exact : pour trois sous de pommes de terre frites dont il avait mangé sa part, il s'était procuré une montre de prix. Voici en deux mots comment s'était conclu ce marché avantageux. Un autre apprenti avait trouvé la montre rue Vivienne; et, aussi embarrassé de cette trouvaille que le coq de la fable de sa perle, il l'avait vendue à son ami Leray, qu'il rencontra, aux conditions arrangeantes qu'on connaît.

Le jeune apprenti, qui n'avait pas d'idées bien arrêtées sur le droit de propriété, pensait que son emplette allait lui revenir puisqu'il l'avait bien légitimement payée de ses quinze centimes; il voulait à toute force avoir la montre qui allait être déposée à la préfecture. Dans sa fureur comique, il taxait le gouvernement d'injustice, et ne pouvait renoncer à la petite gloire que lui avait donnée la possession temporaire de ce bijou.

— On lit dans l'*Observateur des Pyrénées* : « Le garde champêtre d'une commune de l'arrondissement de Tarbes ayant trouvé une très-jeune fille assise à l'entrée d'un bois, lui demanda ce qu'elle faisait là; elle répondit qu'elle attendait son père pour lui remettre 366 francs qu'elle venait de recouvrer pour le prix d'une paire de bœufs par lui vendus. »

« Le garde l'engagea à entrer avec lui dans le bois pour aller à la rencontre de son père, qu'il assurait devoir y passer. Dès qu'il l'eut conduite à l'endroit le plus épais, il parvint à lui enlever l'argent qu'elle portait, puis il lui tira, presque à bout portant, un coup de fusil qui l'étendit morte; il enfouit alors son cadavre sous un tas de branches sèches. Mais un maraudeur caché dans le fouré avait été témoin invisible de cette scène de meurtre; il prit la résolution d'assurer la punition de ce crime. En conséquence, il se rendit par un détour dans la partie du bois où se trouvait le garde champêtre devant passer pour rentrer chez lui, et là, il se mit à couper du bois et à en faire un fais; comme il l'avait prévu, il fut surpris en délit et menacé d'un procès-verbal. Il demanda à être conduit devant le maire, qu'il espérait trouver moins inflexible. Arrivé devant ce fonctionnaire, le garde insista pour que justice fût faite, lorsque le maraudeur, passant tout à coup du rôle de prévenu à celui d'accusateur, dénonça au maire le crime dont il avait été témoin, demanda qu'on arrêtât immédiatement le coupable, sur qui devait se trouver encore la somme volée, et après qu'on se fut assuré de l'assassin, il alla indiquer l'endroit où il avait caché le cadavre de la victime. »

— Si de récents procès en cours d'assises nous avaient appris que depuis un certain temps certains chevaliers d'industrie se livraient à l'art de s'approprier le bien d'autrui, on aurait peine à croire à l'aventure suivante que rapporte la *Gazette des Tribunaux* :

« Un homme très-bien vêtu, sur le gilet duquel serpentait une belle chaîne d'or plongeant dans une des poches, à travers l'étoffe de laquelle se dessinait une montre de prix, descendait hier d'un cabriolet de remise à la porte d'une des plus belles maisons de la rue de Grenelle. Il entra dans la loge, où la concierge se trouvait seule, son mari ayant un petit emploi qui le retient une partie du jour au dehors. — « Je viens vous prier, Madame, dit-il, en tirant de sa poche quelques papiers, de me donner des renseignements sur M. de D... qui occupe un appartement dans cette maison; et peut ne pas vous paraître suspect, je vais d'abord vous dire de quoi il s'agit. M. de D... qui a jusqu'ici vécu de ses seuls revenus, a fait, à ce qu'il paraît, des pertes depuis quelque temps sur des spéculations de chemins de fer, et il sollicite en ce moment un emploi honorablement rétribué dans l'administration des domaines du roi. Comme vous pouvez le penser, on se montre scrupuleux à la liste civile dans le choix des employés, et je suis chargé de m'informer des habitudes de M. de D..., dont la moralité et les antécédents sont d'ailleurs connus. Au reste, ce n'est pas gratuitement que je prétends vous déranger, l'habitude est de rémunérer ceux auxquels on s'adresse pour les renseignements, et voici l'état de ce petit prix d'accepter. »

« Touchant de pouvoir gagner cette petite somme, tout en rendant service à un homme honorable, la concierge, qui n'est pas une femme pauvre, M. de D... dit-elle, est un homme qui a de l'argent, et qui est en pension, sa conduite est irréprochable, et je n'ai rien à lui dire, en connaissance de cause, car c'est moi qui lui sers de femme de ménage. Il sort vers deux heures, rentre à neuf, et prend sa clé, que voici. » (En disant ces mots, elle montrait la clé accrochée au-dessus de la cheminée.) « Très-bien! très-bien! dit le prétendu employé de la liste civile, je suis vraiment heureux de pouvoir être utile à un honnête homme, et afin d'écrire mon rapport sous l'influence de ces bonnes impressions, je vais, si vous le permettez, le rédiger ici même. »

« La portière s'inclina respectueusement en signe d'adhésion; elle plaça sur la table une plume et de l'encre; le monsieur tira de sa poche un élé-

« c'est-à-dire le pardon. Aussi, au moment même où les sous du sacre ébranlaient le pavé de la rue, un coup de feu retentit, et une fumée sombre sortit par une des vitres de la fenêtre de la chambre à coucher, brisée par la force de l'explosion. »

XVII.
Valentine.
On devine où Morrel avait affaire et chez qui était son rendez-vous. Aussi Morrel, en quittant Monte-Christo, s'achemina-t-il lentement vers la maison de Villefort.
« Nous disons lentement : c'est que Morrel avait plus d'une demi-heure à faire pour faire cinq cents pas; mais, malgré ce temps plus que suffisant, il s'était empressé de quitter Monte-Christo, ayant hâte d'être seul avec ses pensées.
« Il était bien son heure : l'heure à laquelle Valentine, assistant au dé-
« de Noirtier, était sûre de ne pas être troublée dans ce pieux devoir.
« et Valentine lui avaient accordé deux visites par semaine, et il venait profiter de son droit.
« arriva, Valentine l'attendait. Inquiète, presque égarée, elle lui saisit la main et l'amena devant son grand-père.
« Valentine, poussée comme nous le dirons, presque jusqu'à l'égalité, venait du bruit que l'aventure de Morcerf avait fait dans le monde; on avait dit (le monde sait toujours) l'aventure de l'Opéra. Chez Villefort, personne ne doutait qu'un duel ne fût la conséquence forcée de cette aventure; et Valentine, avec son instinct de femme, avait deviné que Morrel serait le vainqueur de Monte-Christo, et avec le courage bien connu du jeune homme, elle avait senti une amitié profonde qu'elle lui connaissait pour le comte, elle craignait qu'elle n'eût point la force de se borner au rôle passif qui lui était assigné.
« On comprend donc avec quelle avidité les détails furent demandés, donnés et reçus, et Morrel put lire une indicible joie dans les yeux de sa bien-aimée quand elle sut que cette terrible affaire avait eu une issue non moins heureuse qu'attendue.
« Valentine, dit Valentine en faisant signe à Morrel de s'asseoir à côté d'elle, et en s'asseyant elle-même sur le tabouret qui reposait ses jambes, nous allons maintenant parler un peu de nos affaires. Vous savez, Maximilien, que votre papa avait eu un instant l'idée de quitter la maison, et de prendre

un appartement hors de l'hôtel de M. de Villefort.
— Oui... certes... dit Maximilien... je me rappelle ce projet, et j'y avais même fort applaudi.
— Eh bien! dit Valentine, applaudissez encore, Maximilien, car bon papa y revient.
— Bravo! dit Maximilien.
— Et savez-vous, dit Valentine, quelle raison donne bon papa pour quitter la maison?
Noirtier regardait sa fille pour lui imposer silence de l'œil, mais Valentine ne regardait point Noirtier; ses yeux, son regard, son sourire, tout était pour Morrel.
— Oh! quelle que soit la raison que donne M. Noirtier, s'écria Morrel, je déclare qu'elle est bonne.
— Excellente, dit Valentine; il prétend que l'air du faubourg Saint-Honoré ne vaut rien pour moi.
— En effet, dit Morrel; écoutez, Valentine, M. Noirtier pourrait bien avoir raison; depuis quinze jours, je trouve que votre santé s'altère.
— Oui, un peu, c'est vrai, répondit Valentine; aussi bon papa s'est constitué mon médecin, et comme bon papa sait tout, j'ai la plus grande confiance en lui.
— Mais enfin il est donc vrai que vous souffrez, Valentine? demanda vivement Morrel.
— Oh! mon Dieu, cela ne s'appelle pas souffrir; je ressens un malaise général, voilà tout; j'ai perdu l'appétit, et il me semble que mon estomac soutient une lutte pour s'habituer à quelque chose.
Noirtier ne perdait pas une des paroles de Valentine.
— Et quel est le traitement que vous suivez pour cette maladie inconnue?
— Oh! bien simple, dit Valentine; j'avale tous les matins une cuillerée de la potion qu'on apporte pour mon grand-père; quand je dis une cuillerée, j'ai commencé par une, et maintenant j'en suis à quatre. Mon grand-père prétend que c'est une panacée.
Valentine souriait; mais il y avait quelque chose de triste et de souffrant dans son sourire.
Maximilien, ivre d'amour, la regardait en silence; elle était bien belle, mais sa pâleur avait pris un ton plus mat, ses yeux brillaient d'un feu plus ardent que d'habitude, et ses mains, ordinairement d'un blanc de nacre, semblaient des mains de cire qu'une nuance jaunâtre envahit avec le

temps.
De Valentine, le jeune homme porta les yeux sur Noirtier; celui-ci considérait avec cette étrange et profonde intelligence la jeune fille, absorbée dans son amour; mais lui aussi, comme Morrel, suivait ces traces d'une sourde souffrance, si peu visible d'ailleurs qu'elle avait échappé à l'œil de tous, excepté à celui du père et de l'amant.
— Mais, dit Morrel, cette potion...
— Je sais que c'est fort amer, dit Valentine; si amer que tout ce que je bois après cela me semble avoir le même goût.
Noirtier regarda sa fille d'un ton interrogateur.
— Oui, bon papa, dit Valentine, c'est comme cela. Tout-à-l'heure, avant de descendre chez vous, j'ai bu un verre d'eau sucrée; eh bien! j'en ai laissé la moitié, tant cette eau m'a paru amère.
Noirtier pâlit, et fit signe qu'il voulait parler.
Valentine se leva pour aller chercher le dictionnaire.
Noirtier la suivait des yeux avec une angoisse visible.
En effet, le sang montait à la tête de la jeune fille, ses joues se colorèrent.
— Tiens! s'écria-t-elle sans rien perdre de sa gaieté, c'est singulier; une éblouissement! Est-ce donc le soleil qui m'a frappé dans les yeux?
Et elle s'appuya à l'éspagnolette de la fenêtre.
— Il n'y a pas de soleil, dit Morrel encore plus inquiet de l'expression du visage de Noirtier que de l'indisposition de Valentine.
— Et il court à Valentine.
La jeune fille sourit.
— Rassure-toi, bon père, dit-elle à Noirtier; rassure-toi, Maximilien, ce n'est rien, et la chose est déjà passée; écoutez donc... n'est-ce pas le bruit d'une voiture que j'entends dans la cour?
Elle ouvrit la porte de Noirtier, courut à une fenêtre du corridor, et revint précipitamment.
— Oui, dit-elle, c'est madame Danglars et sa fille qui viennent nous faire une visite. Adieu, je me sauve, car on me viendrait chercher ici; ou plutôt, au revoir, restez près de bon papa, monsieur Maximilien, je vous promets de ne pas les retarder.
Morrel la suivit des yeux, la vit refermer la porte, et l'entendit monter le petit escalier qui conduisait à la fois chez madame de Villefort et chez elle.

tant portefeuille, et l'ouvrit. « Voici qui est bien fâcheux, dit-il, en accompagnant ces paroles d'un geste d'impatience, j'ai oublié de prendre du papier timbré... Il eût pourtant été bien désirable pour M. de D... que mon rapport fût remis aujourd'hui même à M. l'intendant de la liste civile. — Mais, dit la concierge, ne peut-on s'en procurer dans ce quartier? — Parfaitement, mais il faudrait aller rue Taranne, 20; c'est un peu loin. — J'irai bien volontiers, car je m'estimerai trop heureuse de pouvoir être utile à ce bon M. de D... »

« L'étranger désigna le papier qui lui était nécessaire, et donna un franc pour le payer. La concierge se dirigea aussitôt vers la rue Taranne; elle revint vingt minutes après, mais le monsieur avait disparu. « Il se sera impatienté, pensa-t-elle, c'est dommage. »

« M. de D... rentra à son heure habituelle, et la portière lui fit part de ce qu'elle croyait être une bonne nouvelle. « Il y a sans doute erreur de personne, dit l'honnête rentier; grâce au ciel, je ne demande de place à personne, et je n'attends rien ni de la liste civile ni d'ailleurs. »

« Il prit sa clé et rentra chez lui, où il trouva le mot de l'énigme: tous les meubles de son appartement étaient ouverts, une foule d'objets jonchaient le parquet; de l'argent, des bijoux, l'argenterie avaient été enlevés. Le désespoir de M. de D... fut tel qu'il fut frappé d'un commencement de paralysie.

« La police est à la recherche de l'audacieux voleur. »

VARIÉTÉS.

HISTOIRE DE LA CAPTIVITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE,

Par le général Montholon,

Compagnon d'exil et exécuteur testamentaire de l'Empereur.

(Suite. — Voir notre numéro d'avant-hier.)

CHAPITRE XV.

Cipriani.

La nouvelle de la mort de la princesse Charlotte nous étant parvenue, cet événement rappela à l'empereur les dangers courus par l'impératrice Marie-Louise à la naissance du roi de Rome, et il nous en cita tous les détails avec une sorte de complaisance.

« Sans moi, dit-il, elle serait morte comme cette pauvre princesse Charlotte, quel malheur! jeune et belle destinée au trône d'une grande nation, et mourir si jeune par défaut de soins des êtres de notre affection; où était donc son mari? où était donc sa mère? Pourquoi n'étaient-ils pas près d'elle, comme moi auprès de Marie-Louise; elle aussi serait morte, si je l'avais laissée aux soins des gens de service; elle doit la vie à ma présence près d'elle pendant tout le temps du danger; car je me rappellerai toujours le moment où l'accoucheur Dubois vint à moi, pâle de frayeur et articulant avec peine quelques mots, pour m'apprendre qu'il fallait choisir entre la vie de la mère et celle de l'enfant; le péril était imminent, il n'y avait pas un instant à perdre en décisions inutiles: « Sauvez la mère, » lui dis-je; c'est son droit; agissez comme vous le feriez pour la femme d'un bourgeois de la rue Saint-Denis. » Et chose remarquable, il reprit son sang-froid et m'expliqua avec un calme parfait les causes du danger.

« Je suis convaincu que la mort de la princesse Charlotte est un deuil dans toutes les classes anglaises. Son règne leur apparaissait nécessairement comme une série de réformes des vieux abus qui entraînent la constitution anglaise et d'améliorations de son état des classes ouvrières. L'espérance s'attache toujours aux pas d'une jeune et jolie personne. Bizarre calcul du sort; en Angleterre comme en France, une effroyable catastrophe renverse, comme par un coup de foudre, l'espérance d'un grand peuple. »

L'empereur nous dit à propos de cet événement une anecdote assez curieuse et qui rappelle le moulin de Sans-Souci et le Grand Frédéric. Quand il fut question de bâtir le palais du roi de Rome, sur les hauteurs de Passy opposées au Champ-de-Mars, la liste civile se trouva dans la nécessité d'acquérir non-seulement les terrains, mais les constructions comprises dans l'emplacement destiné aux bâtiments et aux jardins.

Le maître tonnelier possédait une baraque dont la démolition était indispensable.

Les propriétaires s'adressèrent un millier de francs et s'abouchèrent avec le propriétaire, qui était un rusé Normand, il demanda 10,000 fr. L'empereur refusa de les lui donner; mais quand on les lui porta, ainsi que le contrat à signer, il déclara que toutes réflexions faites, puisque l'empereur le dérangeait, il fallait qu'il payât son déplacement et lui donnât 30,000 fr.: notre homme est un peu exigeant, dit l'empereur, mais cependant son raisonnement a quelque valeur; qu'on lui donne 30,000 fr. et que je n'en entende plus parler; mais quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre; dit le proverbe populaire, et notre tonnelier crut l'occasion belle pour le mettre en action. Il refusa les 30,000 fr. et dit que, tout calcul fait de ce que lui coûterait un établissement dans Paris, il ne pouvait accepter moins de 40,000 fr. L'empereur sur ce qui se passait; il en eut de l'indignation et autorisa l'acquisition à 40,000 fr.

Cette fois encore le tonnelier releva sa parole et il voulut exiger 50,000 francs. « C'est un misérable, dit l'empereur, je ne veux plus de sa mesure; elle restera où elle est, comme un témoignage de mon respect pour la loi. »

La mort du maître d'hôtel Cipriani fut une perte sensible pour notre colonie. Il servait le dîner de l'empereur, quand il se sentit pris de douleurs si violentes, qu'il lui fut impossible de regagner seul sa chambre; le malheureux se roulait par terre en jetant des cris déchirants; vingt-quatre heures après, nous accompagnions son cercueil au cimetière de Plantation-House. Grand nombre de colons et d'officiers de la garnison lui donnèrent la même marque d'intérêt.

L'empereur le regretta et fit écrire par le grand maréchal à M. Cipriani, une lettre touchante, par laquelle il lui donnait une pension comme un témoignage de sa satisfaction des bons services de son mari. Cipriani était jeune encore, quoique depuis longtemps il se fût fait remarquer de l'empereur par son dévouement et sa manière distinguée dont il avait rempli des missions bien délicates dans les affaires de Naples et de la haute Italie. Il était employé dans la police secrète; ce n'était que depuis l'île de l'Ébe qu'il était entré dans la domesticité de l'empereur, en qualité de maître d'hôtel.

C'est à lui que l'on devait la prise de l'île de Caprée; et toujours nous avions envie de voir en voyant en présence l'un de

l'autre, à Sainte-Hélène, sir Hudson-Lowe et Cipriani qui, tous deux, avaient joué dans cette circonstance un rôle si différent, sans que jamais le premier se doutât que le second l'eût si cruellement mystifié dans les circonstances suivantes:

En 1806, sir Hudson-Lowe commandait à Caprée comme lieutenant-colonel d'une légion formée de conscrits déserteurs corse et napolitains, la plupart bandits qui n'avaient pu échapper à la gendarmerie qu'en se réfugiant en Sicile. Caprée étant située dans la baie de Naples, les Anglais attachaient un grand prix à sa possession, parce qu'il était presque impossible au gouvernement napolitain d'empêcher que de ce point on ne communiquât avec la ville de Naples et avec tout le littoral de la rade. La mission de sir Hudson-Lowe se trouvait ainsi être bien plus une mission d'intrigues qu'un commandement militaire. C'est par lui que la cour de Sicile et le commandant des forces anglaises dans la Méditerranée savaient certainement tout ce qui se passait à Naples.

Sancetti, ministre du royaume de Naples, faisait de vains efforts, d'accord avec l'autorité militaire, pour replacer l'île de Caprée sous l'autorité du roi Joseph, quand la pensée lui vint de charger Cipriani d'organiser des intelligences avec la garnison de Caprée, dans le but d'enlever l'île par surprise ou par trahison.

Au nombre des Corses dont disposait sir Hudson-Lowe se trouvait un nommé Suzanelli, ancien avoué, mauvais sujet que les débauches avaient réduit à la dernière ressource de se vendre comme espion. Des relations de jeunesse avec Pozzo di Borgo et Salicetti, lui rendaient facile cet infâme métier. Cipriani apprit, dès ses premières tentatives, que Suzanelli était agent de sir Hudson-Lowe, qui avait été son condisciple au même collège; il prit sur l'heure son parti: il alla trouver Suzanelli, et lui dit:

— Je sais tout, mais nous sommes compatriotes, nous avons mangé la même soupe, nous avons dormi dans le même lit; je ne veux pas avoir à me reprocher d'avoir fait trancher la tête, malgré toi; choisis entre l'échafaud et de tenir la fortune des Anglais, aide-moi à les chasser de Caprée et ta fortune est faite; si tu refuses, tu es mon prisonnier et tu seras fusillé dans vingt-quatre heures.

— J'accepte, répondit Suzanelli, que veux-tu de moi? — Combien te donnent les Anglais? Je te donnerai le double pour commencer, et je te permettrai de recevoir leur argent, mais à condition que tu me remettras toutes les lettres dont on te chargera pour Naples, et que tu me rendras compte de tout ce que tu apprendras. Les réponses que je te donnerai, tu les délivreras comme si tu les avais reçues des personnes auxquelles les messages seront adressés.

Plusieurs Napolitains, entre autres un colonel de dragons, furent à l'instant désignés comme correspondants de sir Hudson-Lowe.

Les choses ainsi réglées, Suzanelli et Cipriani manœuvrèrent si bien, que chaque jour on apprenait, par ce moyen, des choses importantes sur les intrigues de la vieille reine Caroline et

lément par les communications importantes, en apparence, que la police napolitaine mettait cet agent à même de lui faire, qu'il paya ses services avec profusion et accepta son offre de lui fournir des recrues pour la légion corse qui tenait garnison à Caprée.

C'était le but vers lequel tendait Cipriani, car par ce moyen on se rendait facilement maître de la place.

Quand tout fut prêt pour la surprise de Caprée, au moyen de la corruption exercée sur leurs camarades par les recrues acceptées par sir Hudson-Lowe, on voulut prévenir le danger qu'il y aurait s'il apprenait qu'une expédition se préparait dans la rade, et la résistance que pourrait faciliter la présence dans les eaux de Caprée de la frégate anglaise l'Embudo, on lui fit écrire par Suzanelli un rapport détaillé sur la force et le but secret de l'expédition, et on fit coïncider la teneur de ce rapport avec des bavardages de pêcheurs qui, trompés eux-mêmes, trompèrent d'autant mieux sir Hudson-Lowe, qu'ils le convainquirent que le but de l'expédition était l'île de Pouza qu'occupaient également les Anglais.

Une autre intrigue se mêlait à celle relative à la prise de Caprée. On avait un grand intérêt à brouiller la cour de Sicile avec l'Angleterre. On fabriqua de fausses lettres de la reine Caroline à un de ses agents de Naples, Don Casetti, et on les fit communiquer à sir Hudson-Lowe. On fabriqua pareillement une autre correspondance d'un haut personnage.

Dans la crainte de perdre les services de Suzanelli, si sir Hudson-Lowe le reconnaissait traître ou inhabile, on l'autorisa à donner avis à Caprée que c'était contre cette île et non contre Pouza que l'expédition commandée par le général Lamarque mettait à la voile; et comme il n'y avait pas une heure à perdre pour sauver la place, les agents dirent qu'il avait exposé sa tête pour venir lui-même donner cet important avis.

Ce qu'on avait espéré arriva; cette nouvelle inattendue mit tout en émoi et en confusion dans la place, et déjà le débarquement s'effectuait avant que l'ordre fût établi pour la défense. Le régiment royal maltais avait reçu beaucoup de recrues de la façon de Suzanelli; il défendit faiblement les points qu'il occupait, et mit bas les armes, ce qui livra aux Français les forts de Sainte-Barbe et d'Anna, ainsi que les sommets de l'île.

Sir Hudson-Lowe se renferma avec peine dans la citadelle avec le régiment royal corse. On n'arriva à la citadelle que par un escalier de cinq cents marches taillées dans le roc et trop étroit pour que deux personnes y marchent de front; un seul point la domine, le pic de Sotara. Les Français y montèrent à bras des pièces de 24, qu'ils trouvèrent dans la batterie d'Anna. Peu après que le feu eût commencé contre la citadelle, sir Hudson-Lowe capitula.

Le général Lamarque ne put s'empêcher de dire, quand il visita la place: « J'y ai amené les Français, mais ma raison se refuse à croire qu'ils y soient entrés de vive force; et cependant c'est un fait que mes yeux ont vu. »

Dans une autre occasion, Cipriani rendit un service plus grand encore. Une expédition formidable, sous le commandement du général Stuart et de l'amiral Freemantle, menaçait Naples d'un débarquement au moment où cette ville était dépourvue de troupes, et que la majeure partie des forces dont pouvait disposer le roi de Naples, était en route pour l'Allemagne ou occupée dans les Calabres.

Le roi ne comprit pas la possibilité d'une résistance efficace, si cette expédition débarquait, comme on le croyait, entre Portici et Castellamare. Il ordonna aux troupes de se renfermer dans le fort Saint-Elme; tout le mobilier de la couronne fut emballé et prêt à être expédié pour Rome, quand on signala l'escadre anglaise. La reine s'effraya avec raison de cette détermination; elle expédia secrètement Cipriani à Salicetti, qui se trouvait à Rome.

Cipriani avait fait une telle diligence que, quarante heures après son départ de Naples, il rendait compte à la reine de sa mission, et, peu d'heures après, Salicetti, reprenant le pouvoir, organisait une défense qui sauva Naples.

(La suite prochainement.)

Grande Salle Tivoli.

DIMANCHE, 22 MARS 1846,

A l'occasion de la Mi-Carême et pour la clôture définitive des Bals de la saison.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Le bal s'ouvrira à 10 heures du soir.

ANNONCES.

SOUS LE PATRONAGE DE Sa Maj. la Reine d'Angleterre, S. A. R. le Prince Albert,

LA FAMILLE ROYALE, LA NOBLESSE, ET LES DIVERS SOUVERAINS ET COURS DE L'EUROPE.

Rowland's Macassar Oil.

Cette huile agréable, odorante et fine, est point d'égale au monde pour préserver, restaurer et embellir les cheveux; elle les conserve et les fait pousser, les empêche de tomber ou de devenir gris, et s'ils sont gris, elle rend à leur primitive couleur. — Prix 3s. 6d. la bouteille.

AVIS IMPORTANT. — Chaque bouteille genuine porte les mots ROWLAND'S MACASSAR OIL, gravés en deux lignes sur l'enveloppe et sur le dos de l'enveloppe, répétées près de 1,500 fois, contenant 29,028 lettres.

Rowland's Kalydor.

C'est un extrait de plantes Orientales odoriférantes et mucosus, et dépourvu de toute substance minérale. Il dissipe promptement les rougeurs, les boutons, les taches de rousseur, et toutes les affections cutanées; le brillant et la douceur qu'il communique aux joues, au cou, aux bras et aux mains, le rendent indispensable pour la toilette. — Prix 4s. 6d. la bouteille.

Rowland's Odonto,

OU DENTIFRICE DE PERLE.

POUDRE BLANCHE ET OBOURIFÉRANTE, provenant d'une vertu inestimable pour renforcer, préserver et nettoyer les dents et les GENGIVES. — Prix 2s. 9d. par boîte.

AVIS IMPORTANT.

SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR

ENTRE

le Havre et la Hollande.

Les jours de départ sont fixés au 20, 25 et 30 Mars et au 5, 10, 15, 20, 25 et 30 Avril.
Le steamer Rotterdam, capitaine COUARD, partira de Rotterdam, le Vendredi, 20 Mars.
S'adresser à M. Smith & Co, Boompjes, A. 170, à Rotterdam.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 16 Mars.

| | BOURS | OUVERT. | FERME. |
|--------------------------------|-------|---------|--------|
| Act. du Harlem | 60 | 60 | 60 |
| Act. du lac de Harlem | 73 | 72 | 72 |
| Act. du Chemin de fer du Rhin | 164 | 163 | 162 |
| Act. du Chemin de fer Holland. | 105 | 105 | 105 |
| Act. du Harlem | 99 | 99 | 99 |
| Act. du Harlem | 94 | 94 | 94 |
| Act. du Harlem | 91 | 91 | 91 |
| Act. du Harlem | 89 | 89 | 89 |
| Act. du Harlem | 88 | 88 | 88 |
| Act. du Harlem | 87 | 87 | 87 |
| Act. du Harlem | 86 | 86 | 86 |
| Act. du Harlem | 85 | 85 | 85 |
| Act. du Harlem | 84 | 84 | 84 |
| Act. du Harlem | 83 | 83 | 83 |
| Act. du Harlem | 82 | 82 | 82 |
| Act. du Harlem | 81 | 81 | 81 |
| Act. du Harlem | 80 | 80 | 80 |
| Act. du Harlem | 79 | 79 | 79 |
| Act. du Harlem | 78 | 78 | 78 |
| Act. du Harlem | 77 | 77 | 77 |
| Act. du Harlem | 76 | 76 | 76 |
| Act. du Harlem | 75 | 75 | 75 |
| Act. du Harlem | 74 | 74 | 74 |
| Act. du Harlem | 73 | 73 | 73 |
| Act. du Harlem | 72 | 72 | 72 |
| Act. du Harlem | 71 | 71 | 71 |
| Act. du Harlem | 70 | 70 | 70 |
| Act. du Harlem | 69 | 69 | 69 |
| Act. du Harlem | 68 | 68 | 68 |
| Act. du Harlem | 67 | 67 | 67 |
| Act. du Harlem | 66 | 66 | 66 |
| Act. du Harlem | 65 | 65 | 65 |
| Act. du Harlem | 64 | 64 | 64 |
| Act. du Harlem | 63 | 63 | 63 |
| Act. du Harlem | 62 | 62 | 62 |
| Act. du Harlem | 61 | 61 | 61 |
| Act. du Harlem | 60 | 60 | 60 |

Bourse d'Anvers du 16 Mars.

Métalliques, 5 1/2 % sur Naples, 5 % sur Ard. — Lots de 200 — Bourse différée ancien, 5 % sur Passive, 5 % sur Lots de 100 — Cours après la Bourse (2 1/2 heures), Ardoin 19 1/2 %.

Bourse de Londres du 16 Mars.

3 % Cons. 96 1/2, — 2 1/2 % Holl. 59 1/2, — 1 % id. 95. — Esp. 5 % 26, 26 1/2, — 3 % 36 1/2, — Portug. 56, 56, — Russes 108.

Bourse de Vienne du 10 Mars.

Métalliques, 5 % 112, — Lots de fl. 500, 156 1/2, — Lots de fl. 250, 122 1/2, — Actions de la Banque 1575.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwstraat.
Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et
Bourssteeg; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOECK, Hoofstraat.